



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Lettre de mission**  
**Vice-Présidente chargée de la Vie étudiante**

Madame Anne DAGUET-GAGEY, Présidente de l'Université d'Artois nomme Madame **Sylvie COUPLEUX**, Maîtresse de Conférences en Géographie, à l'Université d'Artois, Vice-Présidente chargée de la Vie étudiante.

La Vice-Présidente chargée de la Vie étudiante a pour mission de définir et promouvoir la politique de l'université en matière d'accompagnement de la vie des étudiants en dehors du volet pédagogique, avec une attention particulière pour les actions d'engagement culturel, sportif et environnemental des étudiants, en lien avec l'ensemble de l'équipe de direction. Pour mettre en œuvre ces missions, elle travaille en lien étroit avec la Vice-Présidente chargée de la Formation et de la Vie Universitaire, à laquelle elle est rattachée, le Vice-Président chargé de la Réussite étudiante, la Vice-présidence étudiante ; elle s'appuie sur la Direction des Études, le service Cap Avenir, le SUAPS et le Service de la Vie Culturelle et Associative de l'établissement.

La Vice-Présidente chargée de la Vie étudiante a pour mission de :

- être en relation avec le CROUS et les partenaires territoriaux de l'université sur les questions de vie étudiante.
- définir les orientations et coordonner la politique d'utilisation de la Contribution Vie Étudiante (CVEC) ; superviser les projets financés par la CVEC (Artois Sport Santé Bien-être, Artois Sport Nature et Découvertes).
- être en relation avec les organisations étudiantes et favoriser une vie associative étudiante dense et dynamique au sein de l'université.
- encourager les pratiques sportives et les activités culturelles.
- veiller à promouvoir l'engagement étudiant, les actions à impact sociétal et environnemental
- faire de la santé mentale des étudiants une priorité de l'établissement ; à cette fin, travailler en lien étroit avec le Service de Santé Universitaire (médecin, infirmières, psychologues, assistante sociale).
- poursuivre les démarches en faveur de la qualité de l'accompagnement et du suivi pour les étudiant(e)s en situation de handicap ; veiller à la mise en œuvre du schéma directeur du handicap.
- dégager des pistes pertinentes de prise en charge et de lutte contre la précarité étudiante.
- améliorer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers relevant de Campus France.

À Arras, le 07 janvier 2025

La Vice-Présidente chargée  
de la Vie étudiante

Sylvie COUPLEUX

La Présidente de l'Université d'Artois

Anne DAGUET-GAGEY